

Paris, le 1<sup>er</sup> avril 2021



Madame la ministre,

Le président de la république a annoncé le 31 mars la fermeture des établissements scolaires et des crèches pour une durée de 3 à 4 semaines.

Nous déplorons que de nombreuses mesures pourtant réclamées depuis un an pour les établissements scolaires n'aient été prises et conduisent à une fermeture complète des établissements.

Entre autres conséquences, ces fermetures impliquent que les parents vont donc devoir garder leurs enfants de moins de 16 ans.

Comme Solidaires FP l'a maintes fois exprimé, il n'est pas possible de garder des enfants et de télétravailler.

Les conséquences de telles situations sont désastreuses notamment pour les femmes dont on sait qu'elles assument encore majoritairement les tâches familiales et domestiques.

Un an après le début de la pandémie, de nombreuses études ont effectivement démontré les conséquences psychologiques de cette situation.

Solidaires vous demande que tous-tes les agent-es publics, parents d'enfants de moins de 16 ans soient placés en ASA à compter du 6 avril et pour toute la durée de fermeture des établissements scolaires. Cette demande concerne l'ensemble des agent-es publics y compris les personnels de l'Education nationale

En vous remerciant par avance, veuillez recevoir, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations respectueuses.

Gaëlle MARTINEZ

Déléguée Générale Solidaires FP

